



Département du Finistère

Ville de Concarneau

Séance du 29 mars 2023

Délibération n°2023-023

Date de convocation :

21 mars 2023

Délibération rendue exécutoire :Publication par voie d'affichage du
3 avril 2023 au 3 juin 2023Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 32

Secrétaire de séance :

M HENNION Philippe

Le procès-verbal de la séance du 7
février 2023 est adopté à 32 voix
POUR.

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 29 mars à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 21 mars 2023 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marc Bigot, Maire.

Étaient présents :

M BIGOT Marc, Mme MARTIN Annick, M LE CORRE Thierry, M BESOMBES François, Mme CAPITAINE Monique, M MALLEJACQ Éric, Mme BAQUE Maguy, M HENNION Philippe, Mme CRUAU Ludivine, M ECHIVARD Alain, M LE GAILLARD Quentin, M ALLOT Yann, Mme LE NOUENE Marie-Christine, Mme LE NEVE Evelyne, M VASSEUR Patrick, Mme MOULLEC Annie, Mme FLANDRIN Jocelyne, Mme MARREC Sonia, M GUILLOU Claude, Mme PATY Elena, M THERY Jean-Loup, Mme JANVIER Elisabeth, M LE BON Thomas, M LE DOZE Fanch, Mme DERRIEN Hélène, M HUARD Gilles, Mme RENAULT Nathalie, M LE BRAS Antony

Pouvoirs :M HEMON Patrick donne pouvoir à M GUILLOU Claude
Mme DUPUY Julie donne pouvoir à M LE BON Thomas
Mme LE CALVEZ Fabienne donne pouvoir à Mme CAPITAINE Monique
Mme GUILLOU Valérie donne pouvoir à M LE GAILLARD QuentinAbsent :

Mme TARTENSON Elisa

Objet :**Budgets primitifs 2023 – Budget principal et budgets annexes**

Mme Monique Capitaine, adjointe au Maire, expose :

Le conseil municipal est amené à examiner et à voter les budgets suivants :

Le budget principal 2023 est présenté en équilibre en section de fonctionnement à un montant de 29 099 944,00 €, soit une évolution de +8 % par rapport au BP 2022 et en section d'investissement à un montant de 16 358 122,20 € en augmentation de +57,6 % par rapport au BP 2022.

Le budget primitif 2023 du Bac est présenté en équilibre, en section de fonctionnement à la somme de 385 838,00 € contre 442 048,00 € en 2022 et en section d'investissement à la somme de 513 974,00 € contre 171 852,00 € en 2022, soit une évolution respective de -12,7 % et +199,1 %.

Le budget primitif 2023 du CAC est présenté en équilibre, en section de fonctionnement à la somme de 1 186 423,60 € contre 890 894,28 € en 2022 et en section d'investissement à la somme de 433 653,60 € contre 207 207,28 € en 2022, soit une évolution respective de +33,2 % et +109,3 %.

Le budget primitif 2023 de la Cuisine centrale est présenté en équilibre, en section de fonctionnement à la somme de 1 237 642,38 € contre 1 157 756,00 € en 2022 et en section d'investissement à la somme de 296 857,76 € contre 140 122,00 € en 2022, soit une évolution respective de +6,9 % et +111,9 %.

Le budget primitif 2023 du Parking de la criée est présenté en équilibre, en section de fonctionnement à la somme de 72 300,00 € contre 70 500,00 € en 2022 et en section d'investissement à la somme de 46 670,00 € contre 18 930,00 € en 2022 soit une évolution respective de +2,6 % et +146,5 %.

ANNEXES :

- *Equilibres budgétaires (budget principal et budgets annexes) ;*
- *Rapport du Budget Primitif 2023 ;*
- *Maquettes budgétaires 2023.*

Vu l'avis favorable de commission moyens généraux du 16 mars 2023,

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **22 voix POUR**
9 CONTRE (Mmes JANVIER, DERRIEN, DUPUY, MM LE BON, THERY, LE DOZE)
(Mme RENAULT, MM LE BRAS, HUARD)

Mme LE NOUENE s'étant absentée au moment du vote

- Adopte le budget primitif 2023 du budget principal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **26 voix POUR**
6 CONTRE (Mmes JANVIER, DERRIEN, DUPUY, MM LE BON, THERY, LE DOZE)

- Adopte le budget primitif 2023 du budget annexe du bac du passage.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **26 voix POUR**
6 ABSTENTIONS (Mmes JANVIER, DERRIEN, DUPUY, MM LE BON, THERY, LE DOZE)

- Adopte le budget primitif 2023 du budget annexe du Centre des arts et de la culture.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **32 voix POUR**

- Adopte le budget primitif 2023 du budget annexe de la cuisine centrale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **26 voix POUR**
6 ABSTENTIONS (Mmes JANVIER, DERRIEN, DUPUY, MM LE BON, THERY, LE DOZE)

- Adopte le budget primitif 2023 du budget annexe du parking de la criée.

A Concarneau, le 3 avril 2023

Le Maire,
Marc BIGOT

